



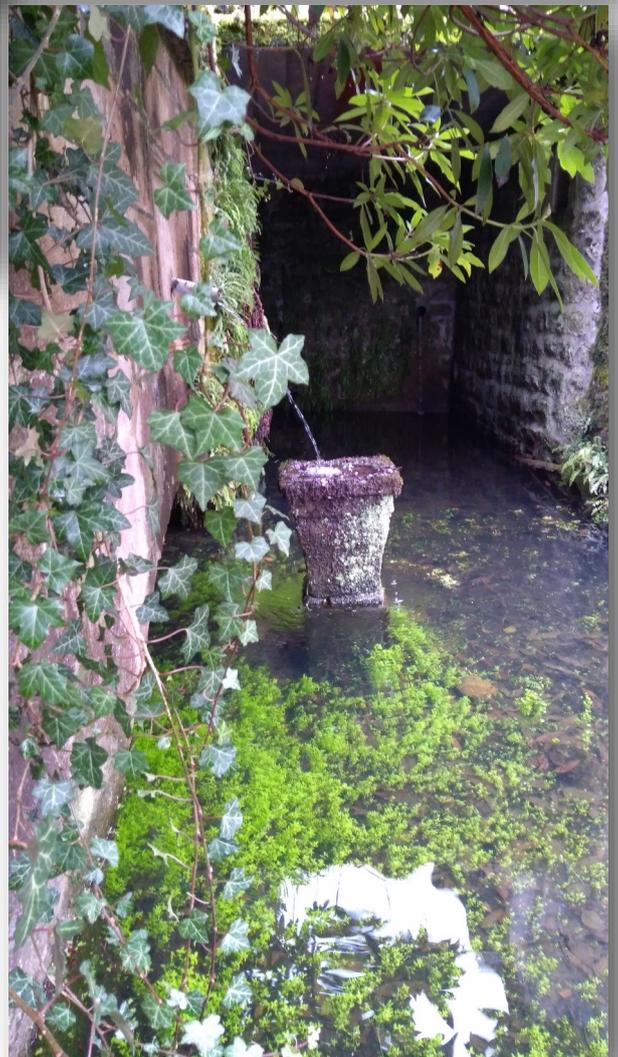
Au fil de la Leyrenne

Avril 2018 N° 52

APRÈS L'HIVER
ET SES
RIGUEURS...



VOICI LE PRINTEMPS
ET SA DOUCEUR...





EDITORIAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je notais dans mon édito précédent, le commencement de divers travaux programmés depuis quelques temps... Enfin, ceux du multi services ont démarré. Tout n'a pas été un long fleuve tranquille puisque les Services de la Direction Départementale des Territoires nous ont mis en demeure de respecter la réglementation de « La loi sur l'eau » pour le busage du fil d'eau, trop plein d'une pêcherie située à quelques centaines de mètres d'où bureau d'étude, étude du bassin versant et obligation de la mise en place de cuves de rétention d'une contenance de 75m³ pour un coût de 44 000 euros!

Quant au plan d'eau, après onze ans de tergiversations, une solution favorable semble émerger de ce très long dossier.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès du petit Nohann, à la suite d'une opération du cœur. Adieu bonhomme! Il restera toujours présent dans notre esprit puisque le Maire de Locqueltas (à côté de Vannes) souhaite un jumelage avec notre commune. Une réunion publique est prévue, et les bénévoles pour ce comité de jumelage seront les bienvenus.

Ce début d'année a été riche en événements festifs avec la traditionnelle foire aux boudins, thés dansants, lotos mais également, ceux à venir dont nous vous informons dans les pages de ce journal. Merci à nos associations.

Le mois d'avril étant là, nous vous présentons le budget comme chaque année, budget serré mais maîtrisé malgré les dotations en diminution.

Soyons optimistes, bientôt l'été et le retour du beau temps!

Jean-Claude PEROT - Maire

AU CONSEIL MUNICIPAL - Taux d'imposition

Taux d'imposition 2018

Depuis plus de vingt ans, la commune n'a pas augmenté la part communale des taux des impôts locaux.

Taxes	Taux 2017	Taux 2018 votés	Base d'imposition 2018	Produits correspondants
Taxe d'Habitation	14,09	14,09	1 054 000 €	148 509 €
Taxe Foncière (bâti)	18,52	18,52	717 600 €	132 900 €
Taxe Foncière (non bâti)	81,28	81,28	79 200 €	63 374 €
			Total :	345 783 €

AU CONSEIL MUNICIPAL - Budgets

Budget Principal



Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère général	239 800,00 €	64 - remb. rem.	5 000,00 €
012 - charges de personnel	292 625,00 €	70 - ventes de produits, prest.	20 200,00 €
65 - autres charges de fonct.	92 461,05 €	73 - impôts et taxes	456 085,09 €
66 - charges financières	4148,31 €	74 - dotations et subventions	281 536,00 €
67 - charges exceptionnelles	202 264,29 €	75 - autres produits immo.	16 800,00 €
		77 autre produit	2 200,00 €
Total	831 298,65 €	Total	
68 - dotations aux amortiss.	106 198,07 €		
023 - virement vers section inv.	0,00 €	002 - excédent reporté	155 675,63 €
TOTAL	937 496,72 €	TOTAL	937 496,72 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
001 solde exe invest	-136 475,02 €	1022 - FCTVA	23 902,84 €
reste à réaliser	0,00 €	28 - amortissements	106 198,07 €
16 - emprunts	30 368,69 €	1068 - excédent de fonctionnement	136 475,02 €
20 - immos incorporelles	10 000,00 €	024 - produits de cession	0,00 €
21 - immos corporelles	27 600,00 €	13 - subventions	618 265,00 €
23 - immos en cours	1 269 699,72 €	16 - emprunt et caution	550,00 €
		16 - reprise de prêt	580 000,00 €
		21 - terrains nus	8752,50 €
		Total	1 474 143,43 €
		023 - virement de section fonct.	0,00 €
TOTAL	1 474 143,43 €	TOTAL	1 474 143,43 €

AU CONSEIL MUNICIPAL - Budgets (Suite)

Budget Assainissement

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère général	5 500,00 €	70 - produits	25 600,00 €
65 - autres charges de gestion	2 200,00 €	75 - autres produits de gestion	1 500,00 €
66 - charges financières	0,00 €	77 - produits exceptionnels	1 200,00 €
67 - charges exceptionnelles	42 529,25 €	777 - Sub amort	2664,00 €
68 - dotation aux amortissements	23 529,00 €		
Total		Total	30 964,00 €
023 - virement section inv.	0,00 €	002 - excédent reporté	42 794,25 €
TOTAL	73 758,25 €	TOTAL	73 758,25 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
001 - solde déficitaire	0,00 €	001 - solde excédent Inv.	61 421,62 €
139 - sub à amortir	2 664,00 €	1022 - FCTVA	4 174,00 €
16 - emprunts et dettes assimilées	0,00 €	28 - amortissements	23 529,00 €
20 - études (Lagunes)	0,00 €	13 - subventions	0,00 €
21 - immobilisations incorp.	0,00 €	1641 - régul. emprunts	0,00 €
23 - assainissement EP	57 460,62 €		
23 - assainissement curage lagunes	29 000,00 €	Total	89 124,62 €
		021 - vir de section exploitation	0,00 €
TOTAL	89 124,62 €	TOTAL	89 124,62 €

Budget du CCAS

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère générale	6 500,00 €	002 - excédent reporté	723,22 €
65 - autres charges	1273,22 €	70 - produits des services	550,00 €
67 - charges exceptionnelles	0,00 €	74 - dotations et participations	6 500,00 €
002 résultats reportés	0,00 €		
TOTAL	7 773,22 €	TOTAL	7 773,22 €

Budget de la Section de Murat

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère général	77 166,58 €	002 - excédent reporté	12 882,94 €
67 - charges exceptionnelles	6 793,36 €	70 - produits des services	71 077,00 €
023 - Vir section investissement	0,00 €		
TOTAL	83 959,94 €	TOTAL	83 959,94 €

Budget de la Régie Municipale

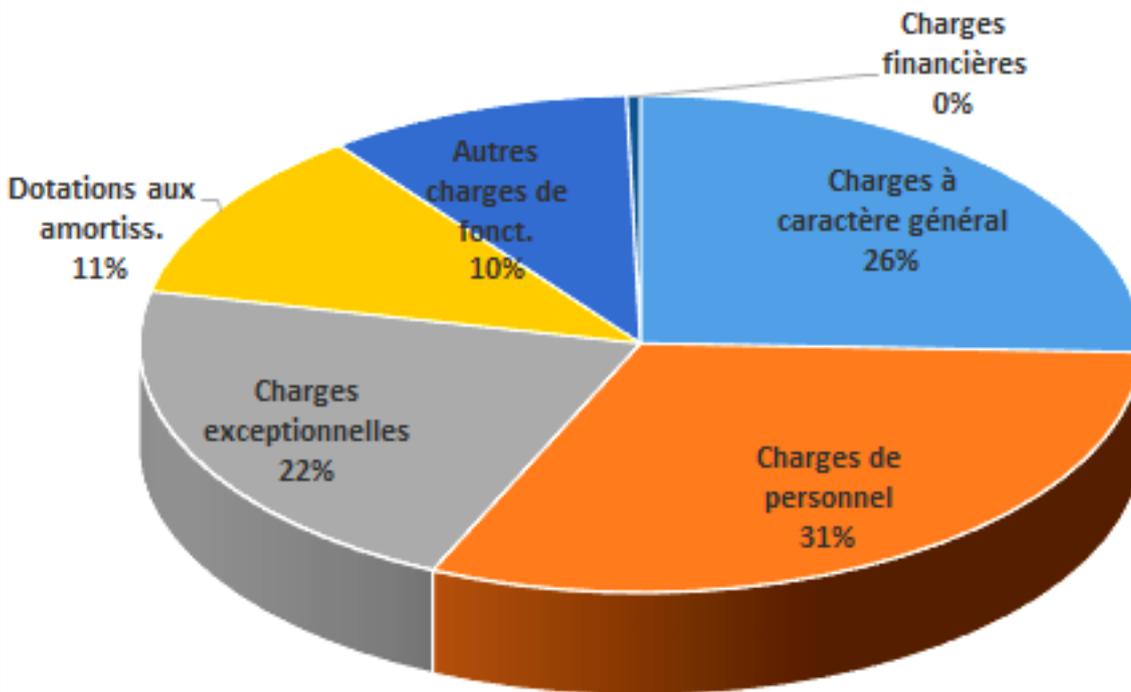
Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - charges à caractère général	155 044,00 €	002 - excédent reporté	1 323,15 €
012 - charges de personnel	52 500,00 €		
67 - charges exceptionnelles	3 779,15 €	70 - produits des services	210 000,00 €
TOTAL	211 323,15 €	TOTAL	211 323,15 €

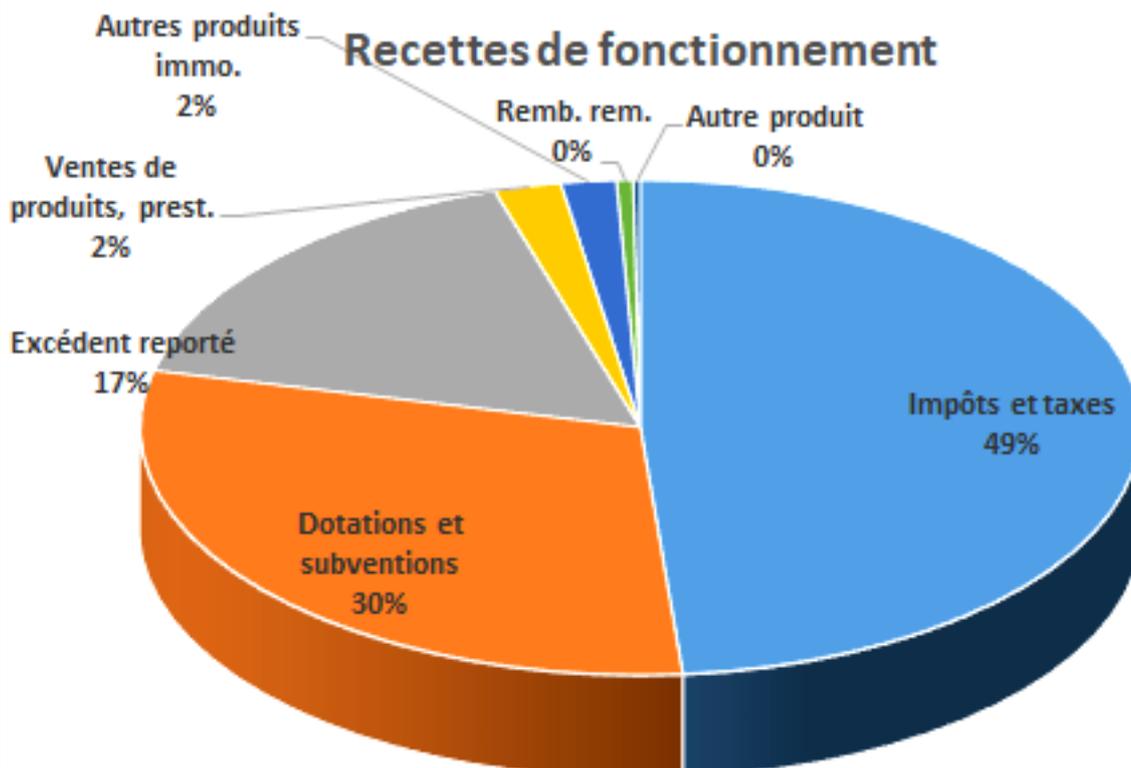
AU CONSEIL MUNICIPAL - Budgets (Suite)

Budget Principal 2018 - Répartition des recettes et dépenses

Dépenses de fonctionnement

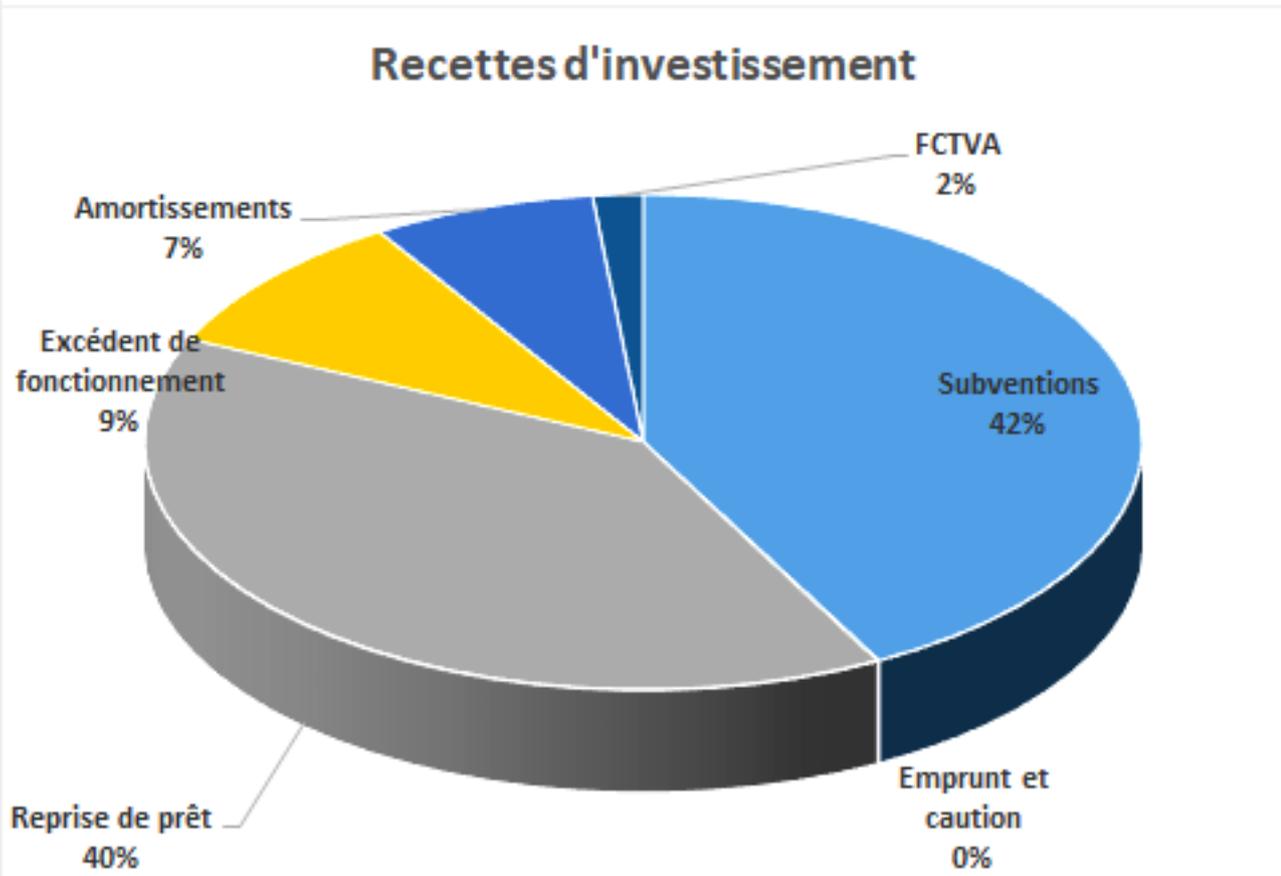
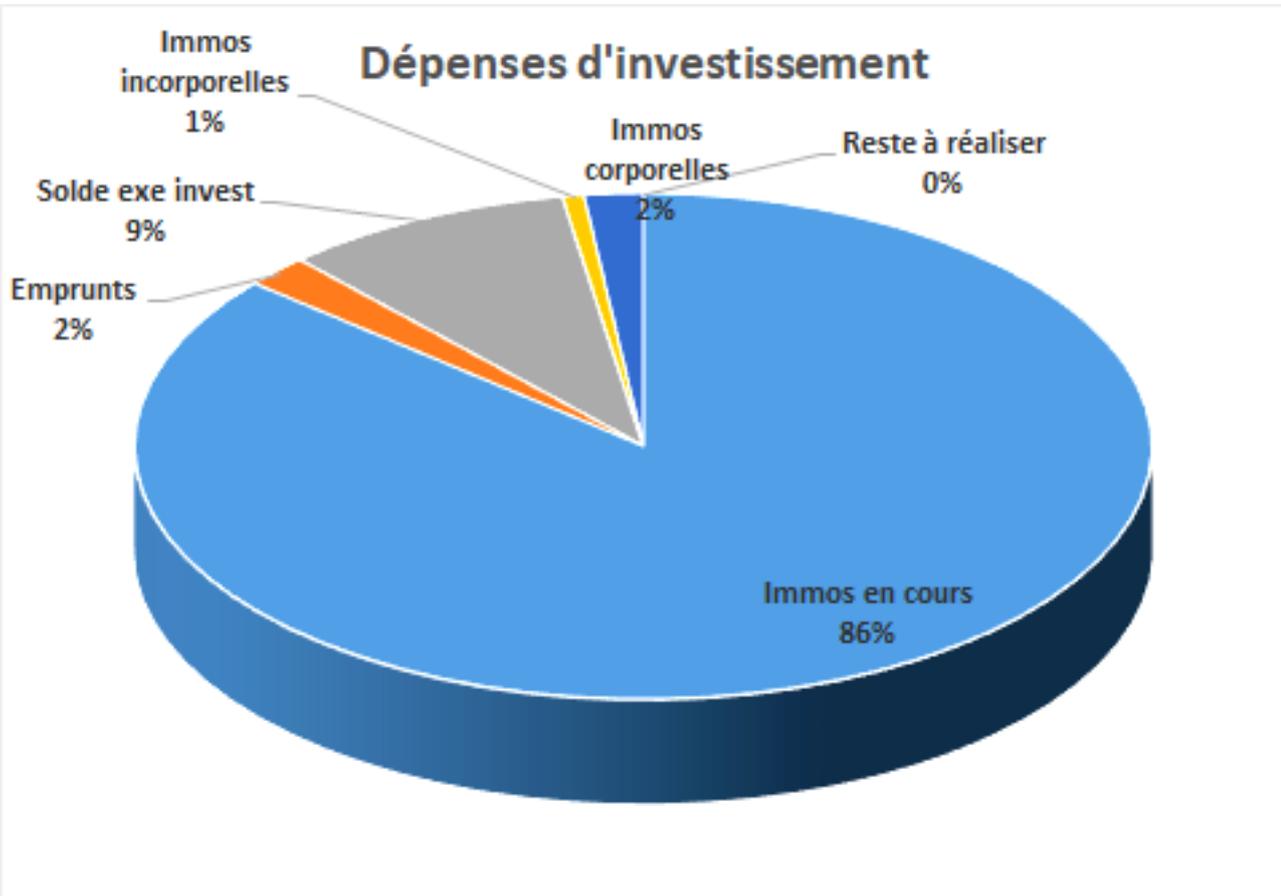


Recettes de fonctionnement



AU CONSEIL MUNICIPAL - Budgets (Suite)

Budget Principal 2018 - Répartition des recettes et dépenses



TRAVAUX EN COURS du regroupement de commerces

Enfin c'est parti !



Les cuves de récupération d'eau sont en place, les pieux, solidement ancrés dans la roche et l'entreprise de maçonnerie va intervenir par la suite...

Mise en place des cuves de récupération des eaux destinées à réguler les flux en cas de crues.



Implantation des pieux qui supporteront la structure du futur bâtiment



PLAN D'EAU - Bonne nouvelle

Enfin, après onze ans de tergiversations des services de l'Etat, une dernière réunion en Préfecture le 26 avril a débouché sur le renouvellement de l'autorisation de notre plan d'eau, autorisation, assortie cependant d'une réduction de 2 ha de la superficie. Cet accord a été obtenu grâce aux interventions efficaces de Monsieur le Préfet de la Creuse et de Monsieur le Sénateur Jean-Jacques Lozach.

INFORMATIONS COMMUNALES: activités péri-éducatives



Atelier sculpture
CE1-CE2



Sortie à la ferme du Monteil, Grande section : fascination et crainte...
Une superbe découverte!



Le lavoir de Têtefont est alimenté par une source proche. Nous avons appris à laver à l'ancienne avec du savon de Marseille, le battoir, la lessiveuse et le baquet pour s'agenouiller. On utilise aussi une brosse à chiendent.

On a discuté de l'évolution de la machine à laver. Tout cela nous a beaucoup plu, on a appris beaucoup de choses et on s'est bien amusé...

Les élèves de CM1-CM2

INFORMATIONS COMMUNALES

RYTHMES SCOLAIRES - ACTIVITES PERI-EDUCATIVES

Dans le dernier « Petit Journal », nous vous avons informés de la décision qui avait été prise en juin 2017 par la Commune, en accord avec le Conseil d'Ecole, de maintenir l'organisation des enseignements sur quatre jours et demi, avec le dispositif des activités péri-éducatives mises en place depuis septembre 2014.

Pour la rentrée de septembre 2018, les instructions officielles laissent le choix aux communes de modifier l'organisation de la semaine scolaire ou de la maintenir telle qu'elle est.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons fait une enquête auprès des parents d'élèves portant sur le maintien de la semaine de 4 jours et ½ ou le retour au rythme de 4 jours, donc avec le mercredi libre. 56,41 % des parents ont voté pour un retour à la semaine de 4 jours, avec un pourcentage de participation de 90,69 %.

Nous avons laissé aux parents la possibilité d'exprimer les raisons de leur choix :

Pour le retour à 4 jours, c'est essentiellement la fatigue de l'enfant qui est invoquée, le besoin d'une coupure dans la semaine.

Pour ce qui est des activités péri-éducatives, certains parents ont souligné ce qu'apportaient à l'enfant ces temps de découverte d'activités variées et d'échanges.

Les résultats du questionnaire ont été présentés au Conseil d'Ecole du 15 mars 2018 et au Conseil Municipal du 28 mars dernier. Ces deux instances, respectant l'expression de la voie démocratique, se sont prononcées pour demander aux autorités Académiques l'autorisation de revenir à la semaine de 4 jours. En effet la décision incombe à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Avant de tourner la page, nous voudrions remercier toutes les personnes qui se sont impliquées auprès des enfants et ont contribué au bon fonctionnement du dispositif des TAP : les bénévoles, élus ou non, les associations de Saint Dizier Leyrenne, les personnels communaux, les intervenants extérieurs (PEP23, Les Amis de la Pierre du Masgot, La Croix Rouge, Creuse Oxygène...), la Communauté de Communes, les enseignants qui nous ont facilité la tâche et même ont participé à certains ateliers.

Un merci tout particulier à Cindy, Evelyne, Sandrine et Valérie pour la qualité du travail accompli dans la réalisation des activités et à Madeleine dont l'aide a été précieuse au niveau du secrétariat de Mairie.



INFORMATIONS COMMUNALES

Jumelage avec Locqueltas, les premiers jalons sont plantés...

Au printemps 2017, souvenez-vous, a eu lieu dans notre commune, une manifestation bien sympathique et émouvante qui avait pour objet d'attirer l'attention sur la situation de handicap du jeune Nohann, atteint d'une maladie orpheline. Ce garçon, depuis, nous a quittés, mais les communes de Locqueltas et de Saint Dizier Leyrenne ont à cœur de faire perdurer les liens d'amitié qui se sont noués à cette occasion et de concrétiser le rapprochement entre nous.

L'idée d'un jumelage est née, dès la première rencontre, puis elle a fait son chemin et le Maire de Locqueltas, Michel Guernevé, vient de nous envoyer un projet de « Charte de Jumelage » qui a été approuvé par le Conseil Municipal, lors de la séance du mercredi 28 mars 2018. Il ne reste plus qu'à créer un comité de jumelage. Ce dernier assurera le lien avec la population, les associations et l'école.

Avis à toutes les personnes volontaires et intéressées qui souhaitent s'associer à cette initiative !

Une réunion publique sera prochainement organisée : vous en serez informés par affichage sur le panneau lumineux.

LOCQUELTAS

**SAINT DIZIER
LEYRENNE**





Point santé...

Prévention

des maladies vectorielles à tiques



Se protéger des tiques, porteuses de nombreuses maladies, est une priorité.

A l'extérieur, portez des vêtements longs et clairs (manches longues, chaussures fermées, chapeau), utilisez des répulsifs et traitez les animaux domestiques.

Inspectez-vous minutieusement après chaque sortie. Attention, les tiques peuvent être très petites. Pensez au dos et au cuir chevelu.

N'utilisez qu'un tire-tique (disponible en pharmacie ou vétérinaire) pour les enlever ; ne mettez aucun produit comme l'éther, l'alcool ou la vaseline. Puis désinfectez la plaie.

Consulter un médecin en cas d'érythème migrant (tache rouge), de symptômes grippaux, et/ou de douleurs inexplicables.

Conseil utile : notez la date de piqûre et photographiez tout symptôme dermatologique.

LÉSIONS D'ÉRYTHÈME MIGRANT

Voici la lésion typique appelée Bull's eye qui ressemble à une cible.

Voici d'autres exemples d'EM aux apparences diverses

CC Wikipedia

CC CDC-Lyme disease rashes

L'association France Lyme, association de lutte contre les maladies vectorielles à tiques, est une association nationale. Elle organise de la prévention pour tous les publics, et soutient et conseille les malades. Site internet : www.francelyme.fr

La Section Creuse de France Lyme, créée en mai 2017, propose des actions de prévention et organise des cafés-rencontres entre malades, conférences, etc. Pour toute information, contact uniquement par mail à : creuse@francelyme.fr

VIE ASSOCIATIVE

Comité des Fêtes - A.E.L.



Comme tous les ans, la **Foire aux Boudins**, organisée au profit des enfants de l'école de Saint Dizier Leyrenne par le Comité des Fêtes-AEL, avec la participation des instituteurs, a eu lieu le 11 mars 2018.

Toute la journée, les personnes ont pu venir chercher leurs boudins (100 kilos vendus) ou diverses charcuteries préparés par les Etablissements Pradeau de Bénévent l'Abbaye et se promener parmi les divers stands.

Les enfants, cette année, ont pu faire de la pêche aux canards et divers jeux.

A partir de 14 h, tous les enfants et parents qui souhaitaient se déguiser (ou pas) ont pu, à travers les rues de Saint Dizier Leyrenne et jusqu'au stade, suivre en musique Monsieur Carnaval, créé par les enfants de l'école.

De retour à la Salle des Fêtes, Monsieur Carnaval a été brûlé sous les yeux émerveillés de toutes les personnes présentes.

Pour terminer cette agréable journée, tous les marcheurs ont eu droit à une collation, boisson offerte par le Comité des Fêtes et à des gâteaux confectionnés par les enfants de l'école.

Après ce vif succès, Monsieur Carnaval fera partie désormais de notre éternelle Foire aux Boudins avec beaucoup de joie.

Le Comité des Fêtes-AEL tient à remercier les instituteurs, la Mairie ainsi que les agents municipaux d'avoir eu la délicate idée d'organiser ce magnifique défilé, et nous remercions aussi tous les parents pour leur participation ainsi que les enfants.

C'est grâce à vous tous que ce fut une magnifique journée !

Encore merci et à l'année prochaine.

Comité des Fêtes - A.E.L. (Programme)



ST DIZIER LEYRENNE

Esplanade Solidarité Téléthon

COMITÉ DES FÊTES

LOTO

Samedi 26 MAI 2018

20 h 30

Salle des Fêtes

ouverture des portes à 20h

1er lot : bon d'achat de 350€

2ème lot : Bon d'achat de 250€

3ème lot : bon d'achat de 100€

Partie enfants gratuite : console séga méga drive...

DE NOMBREUX LOTS ET DE BONS D'ACHAT
Sorbetières, Blender chauffant, trampoline, pouf
glacière, échelle multipositions etc ...

1 carton = 5 € 4 cartons = 15€ 6 cartons 20€
10 cartons = 30 €

BUVETTE - SANDWICHS - CRÊPES

L.P.N.S.

- 26 mai : Loto de l'AEL.
- 23 juin : Feu de St Jean.
- Les 4 et 5 août : fête annuelle.

Manèges présents les deux jours, mais le Comité concentrera la Fête uniquement sur le dimanche 5 août.

- * Brocante toute la journée.
- * L'après midi : animations costumées avec cabaret plein air et échassier.
- * Le soir repas : cochon à la broche avec animations jongleurs et cracheurs de feu.

Réservations au 07 86 65 31 27 ou 06 84 34 46 49

- * Feu d'artifice offert pas la municipalité.

- 18 et 19 août : Tracto-Cross organisé par l'ensemble des Associations de St Dizier et les Jeunes Agriculteurs du Canton de Bourganueuf.
- 3 novembre : Loto.



ST DIZIER LEYRENNE

Esplanade Solidarité Téléthon

samedi

23

Juin
2018

Feu de Saint JEAN

Organisé Par le
Comité Des fêtes-A.E.L



20h30: Repas

Kir au cidre offert
Avocat crevette sauce cocktail
Hachi Parmentier de canard
Salade
Fromage
Omelette norvégienne

Adultes 15 € Enfants 6 à 12 ans 8€
moins de 6 ans gratuit

Soirée dansante animé par DJ Jérôme

23h : FEU DE SAINT JEAN

RESERVATION JUSQU AU 15 Juin

☎ 07 86 65 31 27 ☎ 06 84 34 46 49

L.P.N.S.



ST DIZIER LEYRENNE

TRACTO CROSS



18 et 19 août 2018

2ème manche du championnat de France

Samedi 18 août : essais de 15h à 18h

Dimanche 19 août : compétition

Entrée 6 € - Renseignements : 07 86 65 31 27 ou 06 58 29 25 44

2018 Comité des Fêtes A.E.L.

Le Leyrenne Athlétique Club



Dimanche 15 avril...

C'est sous un soleil radieux que le président du Lac, Gilbert Carrozza a donné le départ de la 19ème Leyrennoise, course à pied de 12kms 400: départ de la salle des fêtes, retour au même endroit en passant par les villages de La Valette, Pommerolle, Pommier, Le Monteil, Bellessauve, Le Masbeau et Le Montabarot. En complément de la course principale, une distance de 5,5kms est proposée depuis 2017 pour les moins aguerris. Au total, ce sont 120 coureurs et 25 marcheurs qui ont pris le départ dont 95 sur une grande distance. Cinq clubs creusois étaient représentés, quatre de la haute-Vienne et un de la Corrèze.

24 athlètes du Lac étaient au départ, portant chacun en ce dimanche, leur nouveau maillot mauve et bleu remis le matin même.

Le Lac réalise une course parfaite puisqu'il s'impose au classement par point devant Glénic et le Spiridon Limousin. Au scratch, c'est David Meurou d'Endurance 23 qui l'emporte comme en 2017, devant Guillaume Auclair du club de Glénic et Patrick Lavaugautier, d'Endurance 23 La Souterraine.

Chez les Féminines, Blandine Pradeau s'impose devant Katia Guillemot, toutes deux de Glénic. Lucie Pateyron complète ce podium féminin et s'impose dans la catégorie junior. Autre victoire du Lac, Christophe Berge en V1 et Cyrille Lachambre en V2.

Sur la petite distance, Maria Auclair gagne chez les féminines et chez les hommes, c'est notre nouvelle recrue, Maxime Pateyron qui s'impose. A noter, le « tout jeune » René Basset, 91 printemps seulement qui était comme tous les ans, présent au départ de la Leyrennoise.

Cette magnifique journée s'est terminée par un excellent repas que nos amis du Comité des Fêtes nous ont aidés à préparer. Nous les remercions très chaleureusement et rendez-vous en 2019 pour la 20ème édition...



Assemblée Générale - Fédération Départementale de la Pêche



Samedi 14 avril 2018, à la Salle des Fêtes de Saint Dizier Leyrenne, l'APPMA la « Leyrenne », organisait l'Assemblée Départementale des pêcheurs de la Creuse, avec le Fédération de la pêche.

Monsieur PERRIER Christian, Président de la Fédération ouvre la séance, suivi de Monsieur PEROT Jean-Claude, Maire de Saint Dizier Leyrenne et de Monsieur SULPICE Jean-Claude, président de l'APPMA.

L'assemblée s'est déroulée dans une bonne ambiance, avec beaucoup de questions des pêcheurs auxquelles Monsieur PERRIER a répondu.

Je remercie Monsieur le Sénateur Jean-Jacques LOZACH, et Monsieur le Député Jean-Baptiste Moreau pour leur présence.

A la fin de l'Assemblée Départementale, un apéritif et un bon repas ont été offerts par le Fédération.

Des médailles de la pêche et du club halieutique ont été distribuées à Monsieur PEROT Jean-Claude, Maire, ainsi qu'à Madame DALIER Christiane, trésorière, à Monsieur LABERTHE Patrick, vice-président et à monsieur SULPICE Jean-Claude, président de l'APPMA, pour les services rendus aux pêcheurs.

Je remercie la municipalité de Saint Dizier Leyrenne, les employés communaux, le secrétariat, toute l'équipe, pour l'organisation.

Merci à tous.

SULPICE Jean-Claude.



Tennis Club de la Leyrenne



Lundi 13 Novembre 2017 : Le retrait du club d'Aubusson sur l'emploi mutualisé « aidé régional » a conduit le Groupement d'Employeurs à procéder au licenciement économique de notre Monitrice, notre club se trouvant pénalisé. Après appel à candidatures Pierrick SIGNAMARCHEIX assurera les entrainements, stages de printemps / été 2018 et la fête du tennis.

Mardi 5 Décembre 2017: Une belle reconnaissance pour quatre dirigeants (e) du club, Claudine CHABANT (Trésorière Générale), Christophe LEMAIRE (Secrétaire Général), Alain LETANG (Vice-Président), Auguste NICOLAS (Président) pour leur engagement sportif et bénévole ont reçu la médaille du Ministère de « la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif » lors d'une soirée en présence de Monsieur Le Préfet, Madame La Présidente du Conseil Départemental, de Messieurs les représentants du Comité Olympique Départemental et des Médaillés de la Jeunesse et Sports.

Samedi 16 décembre 2017 : BORDEAUX, le Président du club parmi les 943 clubs de la Région Nouvelle Aquitaine participait à l'élection du Président de Tennis de la Ligue Nouvelle Aquitaine dont le Siègne est désormais à TALENCE.

Championnats Individuels de la Creuse Janvier/Mai 2018 : Le club sera représenté chez les Messieurs par Paul CAILLAUD, Thomas DURUDAUD, Maxence SIROT. Chez les Féminines Christine LOZACH et Emmy LAUBRETON, nous les suivrons lors de leurs rencontres durant 5 mois .Finales 1^{er} Mai à GUERET Grancher. Bonne saison.

Semaine du 16 au 21 avril : Stage de printemps pour 11 enfants/ados sous un soleil estival avec goûter en clôture.

Programme saison 2018 à venir : Tournois tennis jeunes 8/10 ans le Samedi 07 Juillet ; 11/14 ans le Samedi 28 Juillet. 13^{ème} Fête du tennis les 20, 21 et 22 Juillet. Réveillon de la Saint Sylvestre lundi 31 décembre.



Les Fils d'Argent

Depuis la parution du dernier petit journal, " Les Fils d'Argent " ont eu de nombreuses activités.

- Un repas spectacle de fin d'année, qui nous a emmené en croisière sur la Méditerranée où nous étions 78 personnes à nous amuser.
- Puis nous avons tiré les rois en dégustant la galette le 06 janvier.
- Bal du 04 février.
- Assemblée générale très animée le 17 février.
- Ensuite nous avons dégusté une très bonne tête de veau à la salle polyvalente, repas suivi d'un quizz sur Saint Dizier Leyrenne et la Creuse.
- Nous avons dansé le 08 avril avec L.Michelotto.

Dans nos prévisions :

- Le 30 avril spectacle opérette avec Pierrogeri au grand Bourg.
- Le 11 mai journée "Évasion" à Mazeyrolles en Dordogne.
- Le 27 mai bal avec B. Rual.
- Du 12 au 15 juin voyage à St Saint-Nazaire et à Noirmoutier.
- Le 16 juin repas de l'amitié auquel vous pouvez tous participer avec un délicieux repas gourmand.
- Le 29 juillet bal avec J.Arnaud et A.Gourbeyre.

Pour toutes les inscriptions et réservations aux diverses manifestations :
un seul numéro le **05 55 64 43 14**.

Et toujours, n'oubliez pas nos mardis récréatifs avec jeux et goûter.

Nous espérons que ce programme vous donne envie de nous rejoindre.



Leyrenne Patrimoine

Fête du pain

**DIMANCHE
6 MAI**
**Le moulin
Cardeau**
*Commune de
Saint Dizier Leyrenne*

Randonnées pédestres : *organisées par Lou Chami*

1er départ 9h de la salle polyvalente

2e départ 14h du moulin Cardeau

Salon de l'artisanat traditionnel

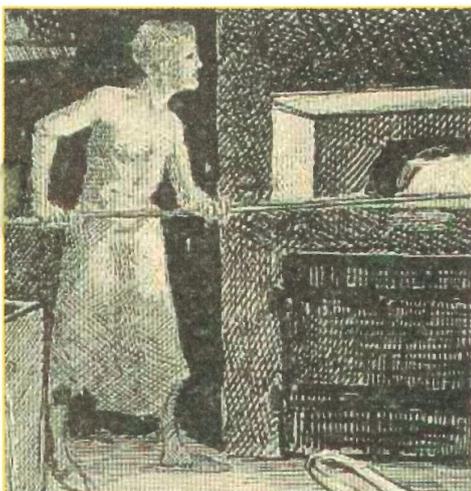
Vente de pain et pizzas cuits au feu de bois

Repas campagnard

Exposition :

Moulins à eau et meuniers

2000 ans d'histoire



ASSD - Foot

En début de saison, l'ASSD a retrouvé ses deux équipes, l'une évoluant en départementale 4 et l'autre en départementale 3. Avec un effectif d'environ trente joueurs, la saison s'est plutôt bien déroulée. Il ne reste plus qu'un match en championnat le 13 mai et l'équipe fanion se porte à merveille. A la trêve, elle se trouvait à la septième place mais lors de la reprise, les joueurs ont fait preuve d'un peu plus de sérieux et de réalisme. Ils se retrouvent aujourd'hui à la première place, certes avec deux matchs en plus par rapport à leur poursuivant direct Saint Sulpice le Guérétois. Ils peuvent espérer jouer dans le trio final si leur combativité et leur esprit d'équipe perdurent. L'équipe B, quant à elle, joue avec ses moyens. Les anciens étant toujours là pour mener le combat, même si quelquefois ce n'est pas facile, ils méritent tout notre soutien.



Le président, Bernard Planchat, et les membres du bureau remercient toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de leur loto ce 07 avril. Malgré le report de date, elles ont répondu présentes une fois de plus en grand nombre.

CROIX ROUGE-Remise de diplômes aux enfants

Au cours de 6 séances d'une heure et demie, du vendredi 2 Mars au vendredi 6 Avril, la Croix-Rouge est venue initier 11 enfants de CM1 et CM2 de l'école de St Dizier aux gestes de secours.

Cela a été de très bons moments passés avec un groupe particulièrement motivé et investi dans leur apprentissage. En tant que formateurs, nous avons été particulièrement surpris et conquis par ce groupe, par leur enthousiasme, leur réflexion, leur soif d'apprendre. Nous avons, séance après séance, de véritables petits sauveteurs, aux gestes précis et efficaces. Nous avons quitté ce groupe avec regrets tant nous avons de plaisir à les retrouver. Bravo et merci à eux !



Nous remercions également la Mairie de St Dizier pour son accueil, ce qui nous a permis de travailler dans d'excellentes conditions.



CALENDRIER DES ANIMATIONS

Date	Activités	Lieu
Dimanche 06 mai	Fête du pain - Leyrenne Patrimoine	Moulin Cardeau
Samedi 26 Mai	Loto - Comité des Fêtes – AEL	Salle des Fêtes
Dimanche 27 Mai	Thé dansant - Fils d'Argent	Salle des Fêtes
Samedi 16 Juin	Repas - Fils d'Argent	Salle des Fêtes
Samedi 23 Juin	Feu de la Saint Jean - Comité des Fêtes - AEL	Sur la place
Vendredi 29 juin	Fête de l'école	Salle des Fêtes
Vendredi 20 au Dimanche 22 Juillet	Fête du Tennis	Salle des Fêtes
Samedi 28 Juillet	Thé dansant - Fils d'Argent	Salle des Fêtes
Samedi 04 et Dimanche 05 Août	Fête annuelle - Comité des Fêtes - AEL	Sur la place et Salle des Fêtes
Samedi 18 et Dimanche 19 Août	Tracto-Cross - Comité des Fêtes – AEL	

Afin de faciliter la rédaction et la mise en page des articles de notre gazette « Au fil de la Leyrenne », les représentants des diverses Associations sont invités à faire parvenir en Mairie, leurs affiches, articles et photos de leurs animations au fil de l'eau.

Les Vergers de mai

En mai, les grands vergers de la Flandre féconde sont des morceaux de paradis qui se souviennent

D'avoir fleuri si blancs, aux premiers temps du monde

Les yeux qui voient croient voir une aile aérienne, parmi les lointains purs doucement remuée,

Les éventer du fond du ciel, sous les nuées.

Le vent, qui chante et rit, murmure une louange

A l'herbe ardente et drue et caresse les haies ;

Et les arbres sont beaux comme des manteaux d'anges.



Emile Verhaeren

Le muguet

Un bouquet de muguet,

Deux bouquets de muguet,

Au guet ! Au guet !

Mes amis, il m'en souviendrait,
Chaque printemps au premier Mai.

Trois bouquets de muguet,

Gai ! Gai !

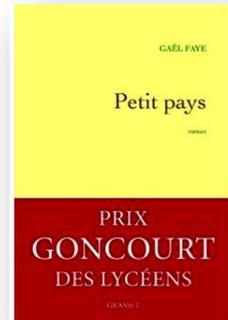
Franc bouquet de muguet.



Robert Desnos (1900-1945)

AU FIL DES PAGES,...

Gaël Faye, « Petit Pays »



Qui est Gaël Faye ?

Jeune auteur de nationalité française il est né en 1982 au Burundi d'une mère rwandaise et d'un père français. Il arrive en France en 1994 et passe son adolescence dans les Yvelines où il découvre le rap. Il s'illustre d'abord comme auteur-compositeur-interprète de rap avec le groupe « Milk Coffee & Sugar » (album sorti en 2010).

En 2013 il enregistre son premier album solo, dans lequel se retrouvent les influences musicales multiples qui l'inspirent : le rap teinté de soul et de jazz, la samba...Après des études dans une école de commerce, il obtient un Master de finance et travaille pendant deux ans à Londres. C'est après avoir quitté Londres qu'il se lance dans l'écriture et la musique.

En 2016, il sort son premier roman « Petit Pays » qui obtient de nombreux prix : Prix Goncourt des Lycéens, prix du Roman Fnac, prix du Premier Roman.

Petit pays

Ce petit pays c'est le Burundi, où Gabriel, le narrateur, vit avec son père français, entrepreneur, sa mère rwandaise et sa petite sœur, Ana. Gabriel a dix ans et passe la plupart de son temps avec ses copains, à faire les quatre cents coups. C'était le temps « d'avant tout ça, avant ce que je vais raconter et tout le reste, c'était le bonheur, la vie sans se l'expliquer », un quotidien paisible dans ce petit coin d'Afrique où tout va être brutalement bouleversé par l'Histoire, la guerre civile qu'on voit se profiler, puis le drame rwandais. En même temps l'enfant voit ses parents se séparer. Quand tout bascule autour de lui, que la violence l'envahit, Gabriel qui n'était qu'un enfant insouciant, se découvre alors métis, Tutsi et Français et l'histoire de « ce petit pays » va le faire grandir plus vite que prévu.

Voici comment l'auteur justifie l'écriture de ce livre : « J'ai écrit ce livre pour faire surgir un monde oublié, pour dire nos instants joyeux, discrets comme des fils de bonne famille : le parfum de citronnelle dans les rues, les promenades le soir le long des bougainvilliers, les siestes l'après-midi derrière les moustiquaires trouées, les conversations subtiles... J'ai écrit ce roman pour crier à l'univers que nous avons existé, avec nos vies simples, notre train-train, notre ennui, que nous avons des bonheurs qui ne cherchaient qu'à le rester avant d'être expédiés aux quatre coins du monde et de devenir une bande d'exilés, de réfugiés... »

Ce livre tiré de l'expérience vécue par l'auteur nous livre, avec un mélange de tragique et d'humour, les efforts désespérés des personnages pour survivre face au destin qui les emporte.

AU FIL DES PAGES,...

Hommage à Stephen Hawking

Cet astrophysicien britannique nous a quittés à l'âge de 76 ans. Il était sans doute le scientifique contemporain le plus connu dans le monde. A 21 ans il apprend qu'il souffre d'une maladie dégénérative qui va le paralyser inexorablement, mais alors que les médecins ne lui donnent plus que deux ans à vivre, il poursuit un simple but, ayant gardé son esprit intact : « Comprendre complètement l'Univers, pourquoi il est comme il est et pourquoi il existe ».

Dans les années 1970 il développe une théorie sur les trous noirs et leur rayonnement. A 32 ans il devient le plus jeune membre de la Royal Society, l'équivalent de notre Académie des Sciences.

Tout en poursuivant ses travaux sur les origines de l'Univers, il publie en 1988 *Une brève histoire du temps*, œuvre de vulgarisation sur les grands principes de la cosmologie, du big bang à la théorie des cordes. Cet ouvrage a été vendu à plus de neuf millions d'exemplaires à travers le monde, depuis sa parution. Il se fait connaître également par ses multiples interventions pour promouvoir la recherche, tout en alertant le public sur ses dérives possibles.

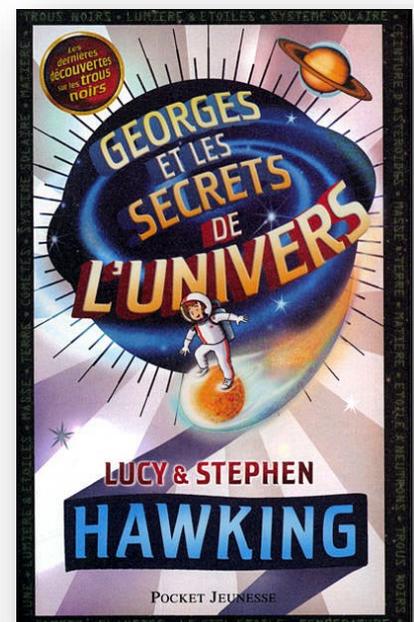
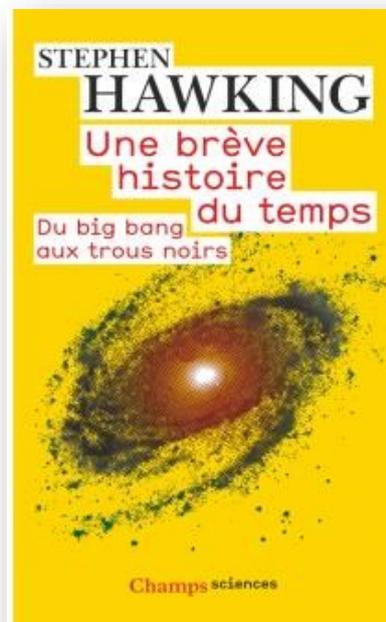
Il y a un an il avait tenu, devant des centaines de personnes, une conférence à Hong Kong par hologramme ; conférence au cours de laquelle il avait soutenu l'idée que face aux multiples crises environnementales les réponses viendraient « *de la science et de la technologie* ».

Quelques titres parmi ses publications :

Et Dieu créa les nombres

Dernières nouvelles des trous noirs

Y a-t-il un Grand architecte dans l'univers?



Jeux pour petits et grands

Recette pâte à modeler maison

A partir de 5 ans

Matériels :

- 1 tasse de farine
- 1/2 tasse de sel
- 1/2 tasse de bicarbonate de soude ou 1 sachet de levure chimique
- 1 cuillère à café d'huile végétale
- 1 tasse d'eau chaude
- des colorants alimentaires

1. Dans une casserole, mélangez tous les ingrédients secs et ajoutez l'huile puis l'eau progressivement tout en remuant.
2. Faites chauffer à feu moyen, en remuant jusqu'à ce que le mélange épaississe.
3. Dès que la pâte commence à se détacher du fond de la casserole, éteignez le feu.
4. Laissez tiédir et pétrissez à la main.
5. Divisez la pâte en autant de morceaux que le nombre de colorants que vous avez. Mettez chaque morceau dans un récipient différent.
6. Ajoutez les colorants dans chacun des pots.



Conseils et astuces : Cette pâte à modeler maison peut se conserver facilement plusieurs mois si elle est rangée en boîtes hermétiques. Et puis si elle sèche, il suffit de se mouiller les mains et de la pétrir un peu !

Inversement, si elle colle, ajoutez un peu de farine !

Téléthon 2017



Cette année encore, la manifestation du TELETHON sur notre commune a été une grande réussite malgré la pluie et la neige. .

Donc, toutes les activités menées du vendredi soir au samedi soir et les dons ont rapporté la somme globale **10 706,35 €**.

Comme l'an dernier, les motards venus nombreux (254 présents sur le circuit)ont fait le succès de la journée du samedi et ont permis de récolter **4 221 €**

Le Comité d'Organisation tient à remercier les propriétaires ayant mis à notre disposition, les terrains et les bois, les bénévoles et les motards sachant mener à bien cette manifestation et rendant ainsi cette journée du samedi, très fréquentée, dans le respect des règles de sécurité et dans la bonne humeur.

Les fidèles du loto étaient présents le vendredi et le bénéfice est réalisé à hauteur de **1 621,40 €**.

Les autres animations n'ont pas démerité loin de là : que ce soit la vente de la viande, les articles à effigie du TELETHON, les repas, le bar, les salons anglais et turcs, la tombola, le stand du Lions Club sans oublier, le petit théâtre de l'après-midi. L'ensemble de ces activités rapporte **3 258,95 €**.

Les dons atteignent **1 605 €**.

Il convient de saluer la présence à la fois technique et financière de la municipalité de ST DIZIER LEYRENNE. Sans ces aides, nous n'aurions pas pu obtenir des recettes à cette hauteur.

Le TELETHON témoigne de la volonté que constitue cette alliance entre malades, familles, bénévoles, chercheurs partenaires et donateurs. Nous restons tous les acteurs indispensables à cette incroyable aventure humaine, scientifique et solidaire. Merci pour votre mobilisation!



Appel aux personnes intéressées



- ★ Nous lançons un **concours de la plus belle composition**. A base de fleurs, de fruits et de légumes dans le récipient de votre choix et présentée dès le matin à la vue de chacun, pour la fête du village le **dimanche 5 août**. Le jury en sera le public qui pourra voter anonymement...
- ★ Un appel également à des **photos de classe**, quelle qu'en soit l'année pour le Leyrenne Patrimoine... A apporter à la mairie

Le syndicat de l'Ardour en quelques chiffres (Suite du numéro 51)

Analyse de la qualité de l'eau

La potabilisation vise à réduire la concentration ou à éliminer les substances dissoutes ou en suspension. Les critères de potabilité prennent en compte des paramètres microbiologiques, chimiques, organoleptiques ...

L'eau circulant dans les réseaux de distribution doit être exempte d'organismes pathogènes. Même en l'absence d'organismes pathogènes, la reviviscence bactérienne dans le réseau pose problème. En effet, cette dernière constitue une ressource alimentaire pour des organismes supérieurs qui peuvent alors proliférer dans les canalisations. Ces organismes sont très résistants aux agents de désinfection et leur éradication locale est complexe, longue et coûteuse.

La qualité de l'eau peut également être détériorée par la corrosion des installations de traitement et de distribution, augmentant la concentration de certains éléments tels le cadmium, le plomb, le cuivre, le fer, le zinc, la plus problématique étant la dissolution du plomb des canalisations. La solubilité du plomb peut être abaissée en agissant sur les caractéristiques de l'eau. En corrigeant le PH et l'alcalinité de l'eau, le traitement vise à éviter la corrosion par une eau "agressive", c'est-à-dire trop douce et insuffisamment calcaire.

La qualité de l'eau est surveillée par l'agence régionale de la santé (ARS). Le taux de conformité bactériologique global est de 99%, le taux de conformité Physico-chimique global, 99%, le taux de renouvellement des conduites 0,44% (soit plus de 200 ans pour renouveler l'ensemble des conduites).

Maintenance

La maintenance du réseau est une partie importante de l'activité du syndicat qui considère qu'actuellement sur les 500 km de réseau, 10 km sont à remplacer en urgence. Des capteurs équipent les installations en particulier les réservoirs et les données transmises par lignes téléphoniques sont traitées en temps réel par les ordinateurs du syndicat de l'Ardour. Des graphiques permettent de suivre les différents paramètres d'exploitation et de distribution de l'eau ; des alarmes sont déclenchées automatiquement en cas d'anomalies et transmises sur le téléphone portable de l'agent d'astreinte de jour ou de nuit, 365 jours par an. Les données transmises permettent à l'agent d'intervenir directement là où il le faut sans devoir passer par le bureau du syndicat.

Les conduites de forte section sont en fonte sensible à l'oxydation et doivent aussi être progressivement remplacées.

Rendement du réseau

L'état du réseau peut être déduit à partir de mesures relevées par différents capteurs qui sont des débitmètres, enregistrant les volumes d'eau qui transitent, des manomètres enregistrant la pression ... Ces informations combinées permettent de diagnostiquer la présence d'une fuite. L'évaluation du débit se fait de nuit, sur un réseau qui ne consomme que le « débit minimum nocturne », c'est-à-dire uniquement des fuites. Cette recherche est réalisée par des méthodes acoustiques c'est-à-dire par des capteurs mesurant le bruit produit par les fuites. L'intérêt est de mettre en place un dispositif permanent d'où l'importance de la télésurveillance et des modèles qui renvoient les informations collectées sur une durée de plusieurs années.

Le rendement (primaire) du réseau correspond au rapport entre deux volumes : le volume livré (comptabilisé au niveau des compteurs des particuliers) sur le volume mis en distribution. Il permet d'apprécier la qualité du réseau, son bon fonctionnement, et l'efficacité de la distribution.

Le volume des pertes d'eau dans les réseaux publics de distribution d'eau potable est estimé, en moyenne, à 25 %; ces pertes pouvant atteindre 40% par endroit. Les causes des fuites de ces réseaux sont variables : corrosion des tuyaux, usure des joints entre les canalisations, tassements et vibrations subis par les terrains...

Volume distribué et le volume facturé rapporté à la longueur du réseau.

La protection des captages vis-à-vis des pollutions accidentelles, la capacité des réservoirs, l'exploitation de différentes ressources, l'existence de plusieurs captages concourent aussi à sécuriser l'approvisionnement en eau. La réalisation de captages est difficile du fait d'une réglementation stricte. La mise en production du captage de Forgeas s'est fait en 2017 alors que sa réalisation eut lieu en 2008. Les mesures hebdomadaires de températures sont de 10,5 degrés et le débit de 380-450 m³.



A suivre ...

